



HAL
open science

Sanctuaire de Corent (Puy-de-Dôme) : bilan de trois années de fouille

Matthieu Poux, Matthieu Demierre, Sylvain Foucras, Magali Garcia, Julie Gasc, Dorian Pasquier, Guillaume Verrier

► To cite this version:

Matthieu Poux, Matthieu Demierre, Sylvain Foucras, Magali Garcia, Julie Gasc, et al.. Sanctuaire de Corent (Puy-de-Dôme) : bilan de trois années de fouille. Bulletin de l'Association française pour l'étude de l'âge du fer, 2004, 22, pp.45-51. hal-02518625

HAL Id: hal-02518625

<https://hal.science/hal-02518625>

Submitted on 20 Aug 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

SANCTUAIRE DE CORENT (PUY-DE-DÔME) BILAN DE TROIS ANNÉES DE FOUILLE

PAR MATTHIEU POUX

AVEC LA COLLABORATION DE MATTHIEU DEMIERRE, SYLVAIN FOUCRAS,
MAGALI GARCIA, JULIE GASC, DORIAN PASQUIER, GUILLAUME VERRIER.

Les fouilles entamées en 2001 sur le sanctuaire de Corent (commune de Veyre-Monton, Puy-de-Dôme), découvert et sondé au début des années 1990 par V. Guichard et J. Collis, se sont poursuivies durant l'été 2002 et 2003. Elles peuvent se résumer en quelques chiffres : en trois ans, un peu moins de 1000 m² de vestiges archéologiques ont été fouillés manuellement jusqu'au terrain naturel, recouvrant l'essentiel des structures conservées dans l'enceinte du sanctuaire. Le mobilier recueilli représente plus de 175 000 artefacts, pour un poids supérieur à 6,5 tonnes : dont près de trois tonnes d'amphores républicaines, une demi-tonne d'ossements animaux, autant de céramiques, plus de 400 monnaies gauloises, environ 2000 petits objets en fer, en bronze, en verre, en os et en lignite. Soit une concentration moyenne de 1000 artefacts par m³ de sédiment fouillé.

Un plan original

Élargies au-delà de l'enclos cultuel fouillé en 2001 (Poux et al. 2002), les deux dernières campagnes ont montré qu'il s'inscrivait au sein d'un complexe plus vaste, délimité par un péribole d'une cinquantaine de mètres de côté. Les vestiges mis au jour n'en restituent qu'une vision partielle, ceux situés dans la moitié sud-ouest de la parcelle, moins profonds, ayant presque entièrement disparu sous l'action des labours. Une série de sondages ouverts en 2003 valident définitivement le plan et l'organisation des structures mises au jour lors des fouilles précédentes.

Le sanctuaire laténien s'organise autour de deux enclos quadrangulaires de forme et de taille pratiquement identiques, inscrits au centre d'un grand péribole palissadé de forme trapézoïdale, de 50 X 40 m de côté (fig. 1).

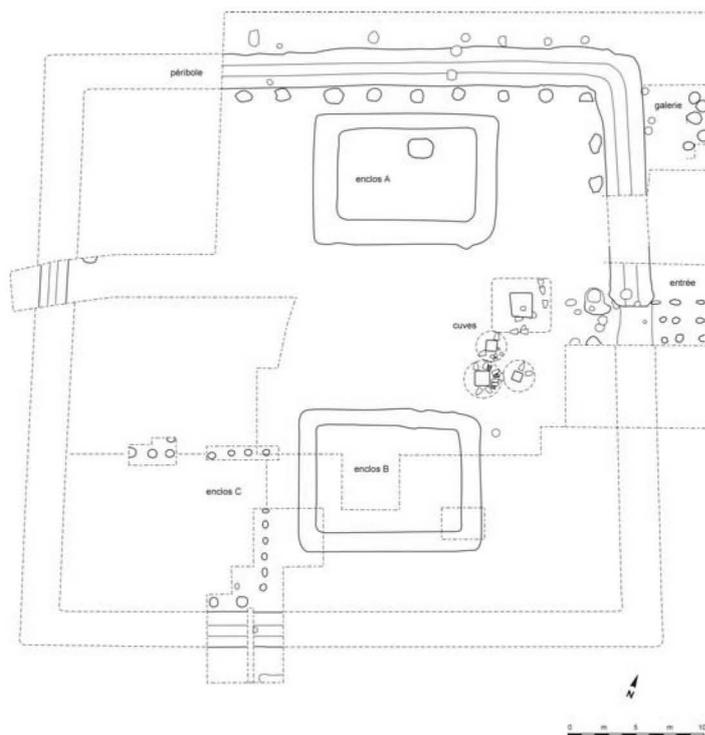


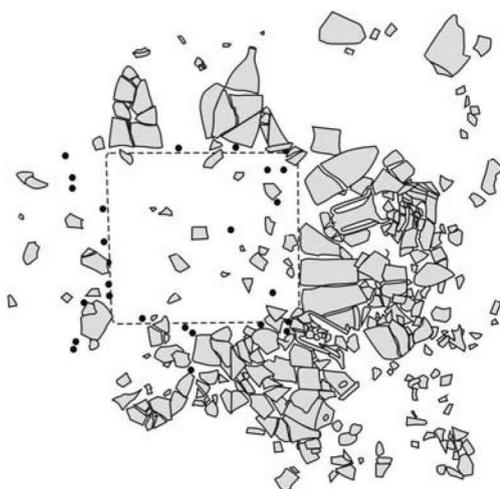
Fig. 1 – Sanctuaire de Corent : plan des aménagements laténiens (état 2003)

Deux bâtiments fouillés au centre du sanctuaire (enclos A et B), de forme et de plan pratiquement identiques, ont été reconnus comme les principaux foyers de l'activité culturelle. Ce plan géminé, connu principalement à l'époque romaine, témoigne vraisemblablement d'une activité rituelle scindée en deux pôles, plutôt que d'un culte dédié à deux divinités différentes.

Des bâtiments ne subsistent que le creusement des fossés et les calages en pierre marquant l'emplacement de cloisons, associés à des concentrations de clous de menuiserie témoignant de constructions en bois relativement élaborées. Leur description s'appuie sur la fouille du premier enclos (A), le second enclos (B) ayant été presque entièrement arasé par les labours. Ses fossés délimitent un espace carré en terre battue, d'environ 10 m de côté. L'absence d'éléments de couverture ne permet pas de déterminer s'il s'agit d'un bâtiment couvert ou d'un simple enclos, de type autel à ciel ouvert ou nemeton. Dans l'axe de l'entrée ont été aménagés deux structures : la première consiste en une grande fosse vide de forme circulaire, profonde d'environ 1 m, comparable à " l'autel creux " des sanctuaires belges ; la seconde, en un gros bloc quadrangulaire en basalte (pierre d'autel ?), implanté dans une fosse et calé à l'aide de tessons de céramique (Poux et al. 2002).

De larges portions du sol de circulation laténien ont été mises en évidence entre les deux bâtiments, jonchées d'offrandes et ponctuées d'aménagements dédiés aux activités cérémonielles : aires de circulation empierrées ou pavées de tessons d'amphores, encadrant des structures en creux, vraisemblablement utilisées en guise d'autels. L'espace séparant les deux enclos comprenait, en particulier, quatre amas de tessons d'amphores organisés : des panses décollées et des cols de récipients, ont été disposés en couronne autour de petites cavités quadrangulaires, profondes d'à peine 40 cm. Ces cavités revêtues, à l'origine, d'un cuvelage en bois dont témoignent les clous en fer relevés à leur périphérie (fig. 2), étaient vraisemblablement destinées à accueillir une partie du vin importé sur le sanctuaire, à l'instar des " puits à libations " aménagés sur d'autres lieux de culte contemporains – en particulier, dans le Sud-Ouest de la Gaule et sur le site voisin de Clermont-Ferrand " Le Brézet ".

Dans l'angle sud-ouest du sanctuaire ont été recoupés deux alignements perpendiculaires formés de petits trous de poteaux espacés d'un mètre, délimitant un espace d'au moins 15 m de côté. L'absence de lignes de poteaux intermédiaires plaide pour un enclos à ciel ouvert, délimité par une barrière ou une palissade de faible hauteur. La fonction de cet aménagement, comparable à celui mis en évidence dans l'angle nord-est de l'enceinte de Gournay-sur-Aronde, reste à établir (enclos à bétail ou bois sacré, de type nemeton ?).



Corent 2002 : amas de panses et de cols d'amphores Dressel 1 disposés en cercle autour de fosses revêtues d'un cuvelage en bois, signalé par le relevé des clous et agrafes en fer.

De la palissade à la galerie couverte

Toutes ces structures s'inscrivent au centre d'une enceinte périphérique délimitée par un profond fossé, entaillé dans le substrat basaltique. Confirmé par les photos aériennes et plusieurs sondages, son tracé préfigure celui du futur péribole gallo-romain, qui a lui-même fixé les limites de la parcelle actuelle. Ce fossé à profil en " V ", profond de 1 m 50 et large d'environ 3 m 50 à l'ouverture, est pourvu à sa base d'une rigole de section quadrangulaire, qui a conservé par endroits la trace de négatifs de poteaux de bois. Ils témoignent d'une palissade en bois implantée dès l'origine au fond du fossé, maintenue par une épaisse couche de remblai formée par les terres d'excavation. La mise en évidence d'une bande de dépôts longeant la face extérieure de la palissade montre qu'il a fonctionné en tant que fossé ouvert, pendant un laps de temps qui reste à déterminer.

Ce premier dispositif est remplacé, dans le courant du Ier s. av. J.-C., par un aménagement monumental soutenu par des rangées de poteaux de bois creusés de part et d'autre du fossé. Espacés de 3,20 m (soit dix pieds attiques), ces poteaux supportaient une toiture destinée à protéger les dépôts du fossé, qui recelaient de nombreux éléments de charpente en fer (clous, agrafes et pentures). Les étroites similitudes qui unissent ces vestiges aux " fossés couverts " de l'oppidum de Villeneuve-Saint-Germain dans l'Aisne invitent à restituer une vaste galerie couverte, érigée à cheval sur le fossé. Aux poteaux implantés à l'intérieur correspond une série de poteaux disposés en quinconce, matérialisant une façade extérieure de type palissade ou cloison pleine. La portée importante du dispositif (6 m de large) plaide pour une toiture à deux pans. Deux lignes de poteaux intermédiaires, de plus petite taille, venaient renforcer la structure, qui ont également pu supporter des passerelles en bois ou un plancher continu facilitant la circulation sur le sol de la galerie.

Ce dernier était jonché d'un épandage très dense d'ossements, de céramiques, d'amphores et d'objets métalliques divers, accumulés au sommet du fossé : débris d'armement (épée, bouclier), de char (clavettes et appliques en fer, rivets en bronze émaillé) et d'ustensiles culinaires (chaudron, seau, gril, fourchettes), parures (fibules en bronze, torques en fer, bracelets et perles en verre, en ambre ou en lignite), monnaies, " jetons " retaillés dans des céramiques et tessons inscrits en caractères grecs ou latins.

À l'intérieur de la branche septentrionale de la galerie ont été reconnues quatre aires cloisonnées par des alignements de blocs de basalte, pavées de tessons d'amphores et jonchées d'ossements animaux, pourvues chacune d'une structure de combustion. La concentration, à leurs abords, de nombreux ustensiles de découpe et de cuisson en fer (tôles rivetées, poignées et crémaillère de chaudrons, fragment de gril, croc à viande et couteaux) plaide pour une batterie d'aménagements culinaires liés à la préparation des viandes consommées dans l'enceinte du sanctuaire.

Son entrée a été identifiée en 2003 : signalée par une interruption du fossé au centre de la branche orientale de l'enclos, elle est complétée, à l'extérieur, d'une structure quadrangulaire formée d'au moins trois alignements de poteaux de bois, dont le plan n'a été reconnu que partiellement. La fonction de cet aménagement sera précisée lors des campagnes ultérieures – passerelle facilitant le franchissement du fossé ou porte monumentale flanquée de poternes, comparable à celles signalant l'entrée des oppida et de certaines Viereckschanzen de Bavière ou à celle restituée, en dernier lieu, aux portes du sanctuaire de Gournay-sur-Aronde.

Des chevaux et des Hommes

Le sanctuaire de Corent se range, par ses dimensions importantes et son plan orthoforme, dans la catégorie des grands sanctuaires de Gaule septentrionale (Ribemont-sur-Ancre, Mirebeau, Titelberg...), dont il constitue l'exemple le plus méridional fouillé à ce jour. Le prolongement des vestiges à l'extérieur de la parcelle, confirmé cette année par les clichés aériens montre qu'il constitue le noyau d'un ensemble cultuel qui s'étendait sur plusieurs hectares, à la mesure de rassemblements impliquant l'ensemble de la Cité arverne.

De nouveaux éléments découverts en 2003 confortent ce rapprochement : la branche septentrionale du fossé de péribole le sommet du fossé a livré une patte de cheval en connexion anatomique, qui s'ajoute à d'autres os d'équidés recueillis isolément dans les mêmes niveaux. L'absence de traces de découpe et la préservation des relations articulaires interdisent d'y voir un vestige de banquet. Il s'agit plus probablement d'une offrande sacrificielle, vouée à une décomposition à l'air libre. Ce niveau recelait également plusieurs fragments de calottes crâniennes humaines, d'autre part, qui viennent s'ajouter à ceux déjà mis au jour au nord du péribole (demi-facial de sexe féminin, associé à des pièces de boucliers en fer mutilées) et aux abords des cuves libatoires fouillées au centre du sanctuaire (Poux 2003a). Fait significatif, ces deux catégories de dépôt étaient associés à une petite série de fragments d'épées et de fourreaux d'épée, concentrés dans le même secteur.

Atelier monétaire

En dépit d'un faciès relativement atypique, dominé à plus de 90 % par les reliefs culinaires, le sanctuaire de Corent livre d'autres catégories d'offrandes, plus conformes à celui mis en évidence sur les sanctuaires de cette période : fibules (plus de 150 à ce jour), parures en verre (plus de 100 perles et bracelets), anneaux en bronze ou en os (plus de 200), instrumentum, et surtout, monnaies (plus de 500 pièces à ce jour, qui s'ajoutent aux 2000 anciennement recueillies sur l'ensemble du plateau).

Un atelier de fabrication de monnaies en bronze et en argent, dont l'existence est pressentie depuis longtemps dans le périmètre du sanctuaire, a pu être localisé plus précisément en 2003. Les niveaux fouillés dans la branche orientale du péribole, en particulier ceux situés aux abords de l'entrée, ont livré plusieurs monnaies inachevées (flans non frappés, jets de coulée, frappes excentrées, découpes malhabiles), associées à d'autres indices témoignant d'une activité de frappe monétaire exercée à proximité immédiate (fig. 3) : fléau et deux plateaux en bronze d'une balance de précision, petits outils de métallurgiste (petit burin ou ciseau, lime), pastilles en plomb (poids ou matière première pour la fusion des alliages), fond de creuset en électrum (alliage composé à 67,3 % d'argent, à 20,8 % d'or et à 10,9 % de cuivre, comparable à celui des dernières monnaies arvernes en argent), ainsi qu'un et probable coin monétaire en fer (en attente de restauration), identique aux deux exemplaires anciennement découverts sur la parcelle contiguë au sanctuaire (Poux 2003b).

Festins arvernes

Les trois campagnes écoulées confirment l'apport majeur du site de Corent à l'étude des rites de festin en Gaule chevelue. L'analyse en continu de la faune et des céramiques permet d'appréhender avec davantage de précision la chaîne opératoire présidant au choix, à la préparation, à la consommation des animaux et des boissons consommés dans l'enceinte du sanctuaire.

Les fouilles menées de 2001 à 2003 ont permis de recueillir plus de 85 000 ossements animaux. Leur principale spécificité réside dans la forte prédominance des ovicaprinés (60 à 90 % du nombre de restes, selon les contextes), viande de moindre qualité qui traduit sans doute moins une préférence alimentaire qu'une norme culturelle. Leur étude en cours (effectuée par S. Foucras, Université Lyon II) souligne la présence d'autres espèces comme le porc, le bœuf, le chien, les volailles, le poisson et peut-être même, le cheval – traces de découpe relevées sur un fragment de tibia.

Elle révèle, par ailleurs, que ce mobilier est loin de se répartir de manière homogène sur l'ensemble du site. Les fossés des deux bâtiments principaux (enclos A et B) livrent des restes peu conformes à une consommation carnée de qualité : accumulation de dépôts de crânes et de mâchoires de moutons, de chèvres ou de chiens, associés à d'autres rejets impropres à la consommation, comme les membres et les mandibules. La faune recueillie à l'emplacement du péribole correspond bien, en revanche, à un faciès de consommation : si les caprinés restent bien présents, la part du porc et du bœuf y est beaucoup plus importante, de même que celle du chien. La sélection des restes y apparaît fondée sur d'autres critères : cuisses, épaules, jambons et gigots, parties charnues comportant de nombreuses traces de découpes liées à la consommation de la viande. Il n'est pas possible, en l'état actuel des recherches, d'établir avec certitude si ces écarts doivent être interprétés en termes chronologiques et/ou fonctionnels. On peut néanmoins en déduire le schéma suivant : si l'abattage et la découpe des animaux avaient lieu dans les deux enclos inscrits au cœur de l'espace sacré, leur consommation s'effectuait plutôt en périphérie, sous la galerie ou à ses abords.

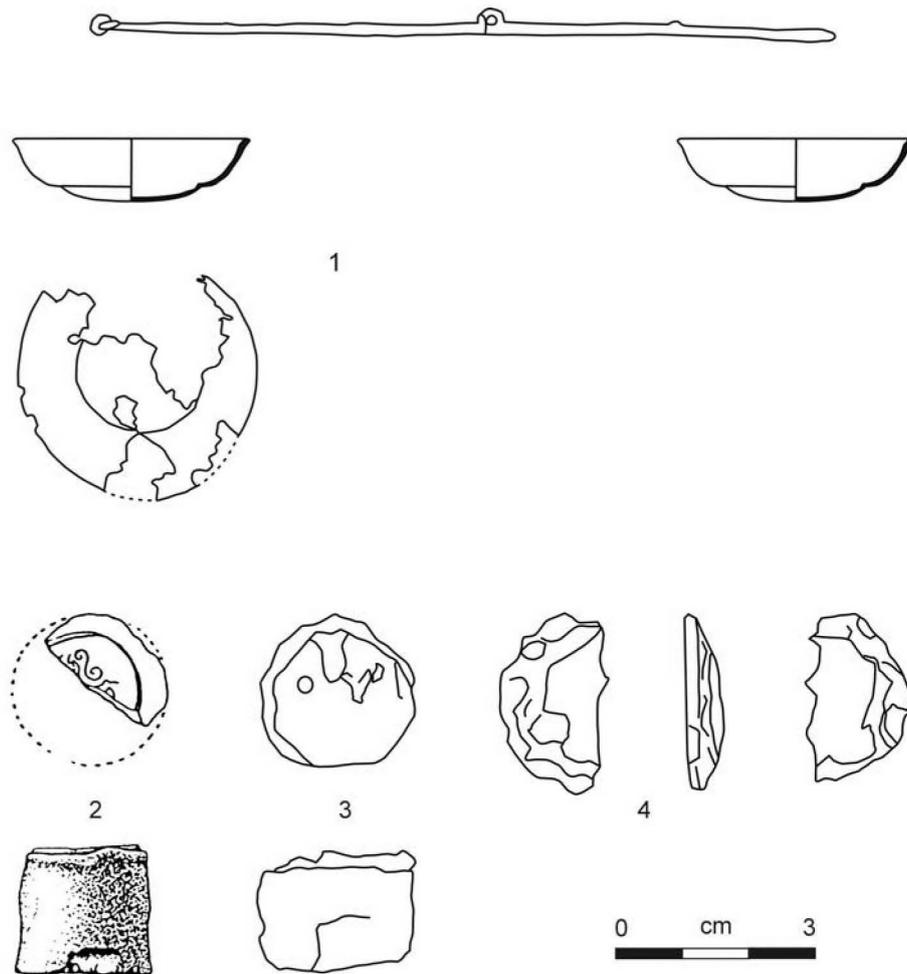


Fig 3 – Indices de production monétaire : 1 - balance de précision en bronze (fouille 2003) ; 2 - coin monétaire découvert en prospection (1987) ; 3 - coin (?) monétaire (fouille 2002) ; 4 – Fond de creuset en électrum (fouille 2002).

La très forte proportion de crânes et de mandibules déposés dans les deux enclos témoigne d'un tri minutieux des parties constitutives de l'animal, qui faisaient l'objet de dépôts dissociés. La plupart présentent des traces d'élargissement du trou occipital, qui visait peut-être à faciliter leur accrochage à la charpente et aux parois du bâtiment. On peut y voir, comme ailleurs, le résultat d'une forme de partage entre les divinités et les Hommes : aux premiers les bas-morceaux issus des opérations de boucherie, abandonnés sur place, accumulés ou enfouis au pied des parois, exposés en hauteur pour y être symboliquement " dévorés " par la terre et les éléments climatiques ; aux seconds les parties les plus charnues, consommées par les participants.

Le rôle central du vin dans ces pratiques s'illustre par le nombre considérable d'amphores et de céramiques à boire recueillies en trois années de fouille : plus de 30 000 tessons d'amphores, pour un nombre d'individus qui dépasse le millier d'unités, concentrés sur une surface inférieure à 2000 m². Le sang des victimes animales et le vin importé d'Italie semblent jouer, à Corent, un rôle parallèle dans l'exercice du culte et sa représentation.

Cette complémentarité se traduit, physiquement, par des aires spécifiques dédiées à l'un et l'autre rituel. Si l'enclos A et les aménagements qui le bordaient au nord étaient principalement voués aux activités de boucherie, ce ne semble pas être le cas de l'espace situé face à l'enclos B, où les vestiges animaux sont beaucoup plus épars. Il se caractérise, en revanche, par d'importantes accumulations d'amphores entières et fragmentées, disposées autour d'au moins quatre cuves libatoires.

Dans cet espace a sans doute transité l'essentiel du vin importé sur le sanctuaire. Les consommations et les libations de vin s'y déroulaient selon un rituel de mieux en mieux établi : débouchées ou " sabrées " à coup de lame, les amphores étaient vraisemblablement vidées dans les cuves, utilisées à la fois pour le mélange cérémoniel du vin, pour sa distribution aux participants à la cérémonie et pour les libations aux divinités – via un orifice de plus petite taille, ménagé à leur fond. Préalablement soumises à un bris volontaire, les amphores vides suivaient un parcours similaire à celui des ossements, dispersées aux abords du péribole ou accumulées contre la façade des bâtiments, en guise de décoration... Ces découvertes tendent à réhabiliter le fameux texte de Poseidonios d'Apamée évoquant les frasques du chef gaulois Luern, en campagne électorale chez les Arvernes au second siècle avant notre ère (Athénée, *Deipnosophistes* IV 37, 1-19). Souvent taxé de légendaire, ou relatif à une époque plus ancienne (Hallstatt), ce témoignage trouve de nombreuses correspondances matérielles dans les fouilles de Corent : vaste enclos palissadé servant de cadre au festin, chaudrons et crocs à viande, poissons, amphores de vin, vases à boire, couteaux, épées, boucliers... Les amas d'amphores fouillés au centre du sanctuaire renvoient directement, quant à eux, à ces " cuves emplies de boissons de grand prix " qui garnissaient les grands enclos de Luern : le terme de *lênous* désignant sans équivoque des baquets en bois, aménagés à même le sol (Poux 2003a).

La véracité du récit transparait encore derrière les centaines de monnaies figurant parmi les vestiges de repas. L'atelier monétaire mis en évidence à l'entrée du sanctuaire illustre, très concrètement, le motif du chef arverne distribuant des pièces à la volée du haut de son char, qui peut s'expliquer dans la mesure où il les produit à volonté, dans sa propre officine monétaire (Poux et al. 2002 ; 2003b). Les autres catégories d'objets issues de ce secteur confortent ce rapprochement : char, armement et ustensiles de banquet, qui caractérisent une aristocratie habilitée à frapper monnaie et à la redistribuer aux populations, à des fins politiques et électoralistes, sous forme d'espèces ou de victuailles consommées lors des festins.

Un sanctuaire aux origines de l'oppidum ?

Il est établi depuis longtemps que le sanctuaire laténien succède à une longue séquence d'occupations attribuées au néolithique final, à l'âge du Bronze ancien, moyen et final, ainsi qu'au premier âge du Fer (Hallstatt C et D). La fouille des premiers dépôts de comblement du fossé de péribole a livré d'autres mobiliers de typologie très ancienne, propres à remettre radicalement en cause la chronologie du sanctuaire : en particulier, une bouterolle de fourreau d'épée attribuable à la Tène moyenne (LT C2, voire C1), associée à quelques éléments céramiques datés de la même période (étudiées par Chr. Mennessier-Jouannet, INRAP).

Ces éléments bien stratifiés amènent à reconsidérer la date d'implantation du sanctuaire. Leur présence dans les premiers niveaux de comblement du fossé a valeur de *terminus ante quem*, sauf à considérer qu'il s'agit d'éléments résiduels, entraînés dans les remblais d'implantation de la palissade. A cette hypothèse s'oppose la présence, dans les niveaux sus-jacents, d'autres fragments de fourreaux de typologie plus récente (La Tène D). Ces indices s'ajoutent à une série de mobiliers de plus en plus fournie, datables du II^e siècle avant notre ère : fibules en fer à large ressort et corde externe de schéma LT C, bracelets à section côtelée en verre bleu et filaments jaunes, tessons de Campanienne A (formes Lamboglia 36 et 28), de jattes d'Aulnat ou de céramique peinte à décors zoomorphes).

Le contraste avec le mobilier recueilli lors des prospections effectuées sur l'ensemble du plateau, majoritairement daté du I^{er} siècle avant notre ère, conforte l'hypothèse d'une fondation précoce du sanctuaire à La Tène C, accompagnant ou précédant celle de l'oppidum. Son pic d'occupation se place, au vu de ces éléments, dans la première moitié du premier siècle avant notre ère (La Tène D1b et D2) : de cette période datent également une majorité des amphores et des formes céramiques retrouvées dans l'enceinte et à ses abords.

Malgré une série de destructions et de réaménagements survenus aux alentours de la conquête (Poux et al. 2002), l'activité du sanctuaire se poursuit visiblement à l'époque romaine. La stratigraphie des dépôts et le plan des aménagements ne trahissent aucune rupture notable jusqu'au changement d'ère. Comme c'est souvent le cas, on assiste à une simple monumentalisation des structures existantes.

Les deux bâtiments principaux, volontairement démantelés et remblayés au milieu du I^{er} siècle av. J.-C., sont remplacés par deux fana maçonnés pourvus d'une ouverture à l'est (enclos A). Préservés intégralement, les amas d'amphores encadrant les cuves reconnues au centre du sanctuaire sont revêtus d'un sol de dalles calcaires, fondé sur un radier de blocs de basalte. Le péribole et sa galerie en bois font place à un portique maçonné fondé sur une double enfilade de colonnes et de piliers reliées par un petit muret, dont l'emplacement coïncide très précisément avec celui des piliers en bois d'époque gauloise. Ce portique en pierre sera doublé, après le changement d'ère, par une galerie monumentale maçonnée présentant au moins trois états de construction. Les sols gallo-romains fouillés en périphérie ont livré un mobilier hétéroclite (sigillées, fibules, bagues, pierres d'intaille, clés, monnaies, figurine de sanglier en bronze, anneau porte-strigiles à extrémités zoomorphes...) qui illustre la continuité de l'activité culturelle, de l'époque augustéenne jusqu'à la fin du III^e siècle de notre ère.

Bibliographie

Poux et al. 2002 : M. Poux, Y. Deberge, S. Foucras, D. Pasquier, J. Gasc, L'enclos cultuel de Corent (Puy-de-Dôme) : festins et rites collectifs. *Revue Archéologique du Centre de la France*, T. 41, 2002, 57-110.

Poux 2003a : M. Poux, L'atelier monétaire de Corent (63). *L'Archéologue/Archéologie nouvelle*, n°68, octobre-novembre 2003, 49-50.

Poux 2003b : M. Poux, Les cuves du Roi Luern. *L'Archéologue / Archéologie nouvelle*, n°65, avril-mai 2003, 27-29.